## Denser l'ancien droit privé



## Collection Contextes

La collection Contexte. Culture du droit entend souligner la diversité des cultures, des savoirs et des pratiques professionnelles qui animent le monde des juristes. Toute théorie étant indissociable du contexte de son élaboration, la contextualisation de la production doctrinale permet d'éclairer le développement des idées et les processus de leur reconnaissance.

ISBN: 978-2-275-05904-4 www.lextenso-editions.fr

## Penser l'ancien droit prive

L'ouvrage s'inscrit dans le sillage d'un premier volume, intitulé Penser l'ordre juridique médiéval et moderne, qui tentait d'évaluer la tendance des historiens des facultés de droit à jeter un voile dogmatique, sinon trompeur, sur la réalité normative du Moyen Âge et des Temps modernes. Consacré cette fois-ci, non à l'ordre juridique médiéval et moderne, mais à l'écriture de l'histoire du droit privé, ce deuxième volume a pour ambition de livrer une réflexion épistémologique sur l'un des enjeux de l'historiographie juridique : peut-on penser l'ancien droit privé à partir des catégories juridiques contemporaines ?

Il semble en effet que le droit privé – au moins en France – ait largement échappé à de tels questionnements, qui ont pourtant fait l'objet de débats nourris dans la plupart des autres champs de la connaissance historique. Afin de combler ce manque, l'ouvrage entend porter dans le champ du droit privé le dilemme bien connu du rapport de la recherche historique au présent, telle l'opposition entre écriture d'une histoire continuiste et celle d'une histoire inactuelle. Plus largement, les deux volumes souhaitent contribuer aux débats sur la place de l'analyse historique du droit, notamment en se demandant, comme le faisait il y a peu Étienne Picard à propos du droit comparé, si l'histoire du droit est du droit.

Xavier Prévost, agrégé des facultés de droit, agrégé d'économie et gestion, archiviste paléographe (diplômé de l'École des chartes), ancien élève de l'École normale supérieure de Cachan, est professeur d'histoire du droit à l'université de Bordeaux.

Nicolas Laurent-Bonne est agrégé des facultés de droit et professeur d'histoire du droit à l'université Clermont Auvergne.



Sous la direction de Xavier Prévost et Nicolas Laurent-Bonne

## Penser l'ancien droit privé

Actes du colloque organisé les 9 et 10 mars 2017 Université de Bordeaux





